

# **Souveraineté numérique, Protection de la donnée, Maîtrise de l'IA**

**Dossier de presse  
10 février 2026**



**Le Département de la Côte-d'Or,  
pionnier en France**

# Édito du Président du Conseil Départemental



La révolution numérique que nous vivons est aussi importante que l'invention de l'imprimerie et de la mécanisation.

Nous devons prendre le train en marche si nous voulons préserver notre souveraineté et ne pas subir le monde de demain.

Après avoir pris le manche sur le déploiement de la fibre pour un territoire 100 % connecté, la Côte-d'Or est devenue le premier Département de France à se doter d'un PoliCloud, un micro-datacenter souverain, installé ici, sur notre territoire.

Avec l'objectif d'une part de sécuriser nos données et celles des communes, et d'autre part de maîtriser l'intelligence artificielle et l'incroyable potentiel qu'elle offre, avec nos propres algorithmes.

Nous nous équipons ainsi d'un formidable levier de pilotage de nos politiques publiques et de gestion de nos infrastructures, dans un contexte où nous devons rechercher toutes les voies d'efficience possible tout en répondant présent aux grands enjeux de demain.

François **SAUVADET**  
Ancien Ministre  
Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

## Le mot du Directeur de la Transformation

L'intelligence artificielle touche au cœur de nos missions : solidarité, infrastructures, sécurité, transition écologique. Elle transforme nos métiers et notre action publique.

Si nous ne nous organisons pas collectivement, d'autres décideront pour nous.

L'IA n'est pas un sujet technique : c'est un enjeu de souveraineté, d'efficacité et de qualité du service public. Elle vise à libérer du temps pour se consacrer pleinement à nos missions, à apporter des éléments d'aide à la décision objectivés, et renforce notre capacité à anticiper.

C'est un levier majeur pour préparer notre collectivité aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Stephen **LOUREIRO**  
Directeur de la Transformation



# **Le Département de la Côte-d'Or parie sur l'avenir**

## **L'intelligence artificielle (IA), un miracle ou un mirage ?**

Aussi importante que l'invention de l'imprimerie, l'arrivée de l'IA bouleverse :

- nos modes de vie,
- notre perception du travail,
- notre rapport au savoir...

Pour autant, **au Département de la Côte-d'Or, nous faisons le choix de parier sur l'avenir et d'investir dès maintenant dans l'IA** pour nous emparer de ses possibilités quasi illimitées et pour les mettre au service de la collectivité.



## **Les opportunités offertes par l'IA au Département de la Côte-d'Or ?**

Formidable outil de pilotage, **l'intégration judicieuse de l'IA permet au Département de la Côte-d'Or de moderniser et d'humaniser son action.** En effet, l'IA nous offre de nombreuses opportunités. Elle :

- **améliore l'efficacité et la performance des services publics** grâce à l'optimisation de la gestion des ressources, l'automatisation des tâches répétitives, l'analyse rapide de volumes de données considérables ;
- **aide à la décision éclairée et au pilotage** en donnant des indicateurs robustes et fiables ;
  - **permet l'optimisation budgétaire** grâce à l'anticipation des besoins et l'assurance d'un pilotage plus précis ;
    - **permet l'innovation et la mutualisation** en encourageant à repenser les méthodes de travail et la mutualisation des expériences avec des données objectives ;
    - **trouve des usages concrets et divers** comme la détection d'anomalies dans le versement des aides, la personnalisation des aides, la prévention des risques naturels ou encore la gestion prédictive des infrastructures ;

Ni mirage, ni miracle, l'intelligence artificielle ne se substitue pas à l'intelligence humaine... mais elle l'augmente et multiplie ses capacités d'action et d'anticipation. **Le Département de la Côte-d'Or, soucieux de ne pas subir, à décider de prévenir et s'empare de l'IA comme d'un outil de réflexion et de travail au service de l'optimisation et de l'efficience.**



# Un PoliCloud

## La souveraineté numérique

### Qu'est-ce que c'est ?

Le PoliCloud est une **infrastructure numérique** locale, **installée sur le territoire**, qui permet de stocker des données et de faire fonctionner des intelligences artificielles.

C'est **un micro data-center** qui peut fournir une puissance de calcul équivalente à plusieurs dizaines de milliers d'ordinateurs fonctionnant en même temps.

Ainsi, on peut traiter un très grand volume de données très rapidement et en toute sécurité **sans dépendance à des acteurs étrangers**.



### Pourquoi un PoliCloud ?

Aujourd'hui, la plupart des données publiques transitent par des plateformes privées... souvent hébergées à l'étranger.

Avec le PoliCloud, le Département dispose :

- d'un **micro-datacenter souverain installé sur le territoire** ;
- d'un **outil hyper performant et respectueux de l'environnement** (refroidissement sans eau et consommation électrique maîtrisée) ;
- d'une **infrastructure au service de la cybersécurité et de la protection des données** du Département et des Côtes-d'Or.

# en Côte-d'Or dans 25 mètres carrés

## Pour quoi faire ?

Grâce au PoliCloud, le Département de la Côte-d'Or peut :

- **sécuriser ses systèmes d'information** et renforcer la cybersécurité pour lui et les communes ;
- **développer des outils d'intelligence artificielle** utiles aux politiques publiques départementales ;
- **accompagner les territoires dans leur transformation numérique** sans dépendre de solutions extérieures ;
- **héberger localement des données sensibles** dans un cadre maîtrisé et conforme aux règles européennes.



## PoliCloud en chiffres...

**1 micro-datacenter souverain** installé en Côte-d'Or

**104 GPU (processeurs graphiques)** de dernière génération, l'équivalent de **50 000 ordinateurs en puissance de calcul**

**13 serveurs de calcul** haute performance

**10 serveurs de stockage**

**1,8 pétaoctet soit 1 800 téraoctets de stockage brut**



# Le Cloud souverain 100 % Côte-d'Or

À partir du Cloud souverain 100 % Côte-d'Or, le Département met en place de nombreux outils...

## Le Cloud Côte-d'Or, 3 outils au service des collectivités

Afin de préserver les données, de protéger le Département et les Côte-d'Oriens et de faire entrer les communes dans une culture numérique souveraine, le Département a mis en place le Cloud Côte-d'Or. Un service à disposition des communes qui propose 3 outils :



- **un boîtier de protection contre les cyberattaques et les cybermenaces**, installé facilement il permet, grâce à l'IA de bloquer les tentatives d'intrusion, les fuites de données et de filtrer les contenus malveillants ;
- **une adresse mail conforme** pour les communes, alors que 60 % des communes utilisent une adresse courriel non conforme, le Département propose une adresse `@nomdelacommune.cotedor.fr` qui est sécurisée et hébergée au sein du datacenter départemental ;
- **un coffre-fort de haute sécurité** hébergé au sein du datacenter départemental en Côte-d'Or permettant aux communes d'enregistrer des copies de leurs données sensibles : état-civil, dossiers administratifs, ...

Plus de 200 communes de Côte-d'Or ont déjà fait le choix de la sécurité et de la souveraineté numérique en adhérant à Cloud Côte-d'Or.

## Côte-d'Or Street, une vision 360° du territoire

Le Département de la Côte-d'Or est le premier Département de France à créer une alternative au "street view" des géants du web... **Grâce à Côte-d'Or Street, 8 489 km de routes et de véloroutes sont numérisés avec des images panoramiques de haute résolution (75 Mpx) prises tous les 5 mètres et géolocalisées au centimètre.** Grâce à cet outil stratégique, le Département assume de manière plus efficiente ses compétences en matière de :

- **gestion et entretien des routes** ;
  - **aménagement du territoire** ;
  - **services opérationnels** ;
  - **valorisation touristique du territoire** ;
- il a en plus, **une connaissance plus fine de l'espace départemental et il est et reste le propriétaire des données.**



## Côte-d'Or Map, le miroir digital du Département

Dès cette année, toute la Côte-d'Or sera modélisée en 3D. Côte-d'Or Map, c'est une cartographie précise, proche du centimètre, des infrastructures et la possibilité d'en modéliser les usages. Grâce à Côte-d'Or Map, le Département va pouvoir :



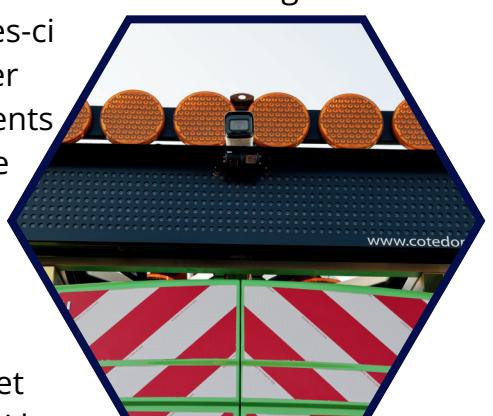
- **surveiller l'état des routes et des ponts** en fonction du trafic quotidien ;
- **identifier et prévoir les besoins** en maintenance et ainsi réduire les coûts ;
- **prévoir l'impact de la météo et du changement climatique** sur les bâtiments publics et optimiser la consommation en énergie ;
- **simuler l'implantation de nouvelles infrastructures** et se rendre compte de la faisabilité et des conséquences des projets ;
- simuler des catastrophes pour mieux s'y préparer.

Plus qu'une technologie, c'est un véritable miroir digital qui permet de se projeter dans le futur, de se comprendre, d'anticiper les risques et de trouver des réponses adaptées.

## En Côte-d'Or, l'IA une réalité au service des agents et des collectivités

En plus de ces outils novateurs, **le Département de la Côte-d'Or a fait le choix de l'IA pour protéger et améliorer les conditions de vie de ses agents**. Ainsi, les agents les plus exposés aux risques ont déjà des outils de protection dotés de l'IA. Les agents des routes amenés à travailler seuls pour des opérations de fauchage ou de déneigement sont équipés de montres connectées. Celles-ci permettent de communiquer avec les agents, de les localiser en temps réel et elles déclenchent une alerte quand ses agents sont immobiles au-delà de 3 minutes. C'est la garantie d'une intervention rapide en cas d'accident ou d'incident.

Au titre de la prévention des risques, le Département a mis en place un dispositif de caméra intelligente sur un fourgon d'intervention. Une caméra embarquée permet de détecter tout véhicule à moins de 100 mètres dans l'axe du fourgon et d'alerter, grâce à un signal sonore, les agents réduisant ainsi le risque de collision.



Soutien indéfectible des communes, le Département veut permettre à chaque élu et à chaque collectivité de s'approprier ces technologies. Ainsi, **les services rendus au public seront plus rapides, sécurisés et efficents et les inégalités entre les territoires réduites**. Pour ce faire, le Conseil Départemental va accompagner les communes, quel que soit leur taille, pour garantir à chacune l'accès et la formation à ces technologies.